

État d'avancement de la mise à jour du PDE et des démarches de consultation et de concertation

Activité	Avancement	Date prévue de réalisation
1. Mise à jour du portrait	100 %	Réalisé
<p><u>Éléments pertinents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajouts importants de contenu portant sur l'état des milieux humides • Ajouts importants de contenu sur l'impact des changements climatiques sur l'hydrologie des cours d'eau • Mise à jour du contenu portant sur: <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'utilisation du sol, notamment au niveau forestier et agricole ▪ Les eaux usées ▪ Les eaux souterraines et la consommation d'eau potable ▪ La qualité des eaux de surface ▪ La faune, notamment au niveau des plantes exotiques envahissantes • Mises à jour révisées par les membres du comité consultatif du PDE en décembre 2020 		
2. Mise à jour du diagnostic	20 %	Fin avril
<p><u>Éléments pertinents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Modifications aux zones de gestion afin de tenir compte des nouvelles limites plus précises des bassins versants et du découpage naturel du territoire • Ajout d'une zone de gestion spécifique au littoral du lac Saint-Pierre afin de tenir compte des problématiques particulières à ce secteur, notamment la cohabitation agriculture-faune et les inondations printanières influencées par le régime fluvial du Saint-Laurent • Certains libellés devront être précisés pour correspondre véritablement à des problématiques (ex. la problématique libellée « Milieux humides » devient « Dégradation des milieux humides ») 		

<ul style="list-style-type: none"> • Certains libellés devront être arrimés aux libellés officiellement reconnus par le MELCC • Les mises à jour portent uniquement sur la correspondance entre les données présentées dans le portrait à jour et le diagnostic • L'ensemble des mises à jour révisées par les membres du comité consultatif du PDE 		
3. Mise à jour des enjeux, objectifs et orientations	80 %	Fin avril
<u>Éléments pertinents :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des éléments à mesure que les consultations progressent 		
4. Mise à jour du plan d'action	60 %	Fin avril
<u>Éléments pertinents :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des éléments à mesure que les consultations progressent 		
5. Consultation des acteurs du milieu lacustre	100 %	Réalisé
<u>Éléments pertinents :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Sondage en ligne réalisé auprès de 88 riverains • Cinq ateliers réalisés avec 31 riverains différents (13 lacs de 4 municipalités) portant sur les thématiques suivantes : biodiversité, apports sédimentaires, phosphore, intégrité des rives et du littoral et d'autres sujets 		
6. Consultation des acteurs du milieu forestier	100 %	Réalisé
<u>Éléments pertinents :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Entrevues téléphoniques semi-dirigées avec 5 intervenants du milieu forestier, dont la réserve faunique Mastigouche, la Direction de la gestion des forêts de la Mauricie-Centre-du-Québec (MFFP), l'Agence de mise en valeur des forêts privées mauriciennes, le Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie et du Centre-du-Québec 		
7. Consultation des acteurs du milieu agricole	90 %	Mi-avril
<u>Éléments pertinents :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Entrevues téléphoniques semi-dirigées avec les propriétaires de 18 entreprises agricoles et 3 conseillers agronomiques 		

<ul style="list-style-type: none"> • Trois entreprises ciblées par type de production (laitière, grande culture, animale, maraîchère et biologique) et trois propriétaires considérés comme étant de la relève • Toutes les entrevues téléphoniques sont terminées, mais il reste les représentants de la Fédération de l'UPA de la Mauricie et/ou du Syndicat local de Maskinongé ainsi qu'un représentant du Groupe Envir-Eau-Sol à rencontrer • La rencontre des représentants de la FUPAM et/ou du Syndicat local de Maskinongé devrait se faire en collaboration avec l'équipe d'AGIR Maskinongé • Participation au premier forum de consultation organisé par la MRC de Maskinongé 		
8. Consultation des acteurs du milieu municipal	20 %	Mi-mai 2021
<p><u>Éléments pertinents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Production de PDE municipaux en collaboration avec 13 municipalités de la zone du Loup-Yamachiche (feront office d'ententes de bassin) • Ces documents comprennent une synthèse visuelle du portrait-diagnostic des ressources en eau à l'échelle municipale ainsi qu'un plan d'action local • Deux rencontres de travail prévues par municipalité : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Première rencontre visant à présenter le portrait-diagnostic, sélectionner des objectifs régionaux et locaux et discuter de pistes d'action ▪ Deuxième rencontre visant à présenter le plan d'action détaillé et le valider ▪ Approbation par résolution des conseils municipaux et signatures officielles des documents • Les objectifs et les actions proposés sont libellés de façon uniformisée pour chacune des municipalités dans un souci d'efficacité et de cohérence • Documents produits en collaboration avec AGIR Maskinongé et Bassin Versant Saint-Maurice dans le cas des municipalités à cheval sur deux zones de gestion intégrée de l'eau • Les rencontres sont également l'occasion de proposer et valider des objectifs de conservation des ressources en eau et des milieux associés à l'échelle de bassins versants ou de la zone du Loup-Yamachiche (exigence du MELCC) 		
9. Arrimage avec les documents suivants : PGIR, PRMHH, PDZAA et autres documents de planification du territoire (ex. stratégie de conservation des milieux naturels de la ville de Trois-Rivières)	En continu et dans la mesure du possible	Fin-avril 2021
10. Préparation et envoi des livrables exigés par le MELCC portant sur la mise à jour des objectifs de conservation des ressources en eau et des milieux associés	20 %	Fin mai 2021

Éléments pertinents :

- Initialement prévu pour le 15 mars 2021, mais repoussée au 15 juin 2021 par le MELCC en raison de la pandémie
- Les documents (comptes rendus et bilans) sont produits à mesure que les consultations progressent
- Les livrables sont :
 - Mise à jour du PDE intégrant les objectifs de conservation des ressources en eau et des milieux associés et toutes mises à jour afférentes
 - Bilan de l'exercice de consultation et de concertation présentant la démarche planifiée et celle réalisée ainsi que le bilan de chacune des activités réalisées
 - **Avis d'approbation des objectifs de conservation des ressources en eau et des milieux associés par la table de concertation de l'OBVRLY ainsi que des autres mises à jour afférentes (nécessite une réunion de la table de concertation à la fin mai 2021)**

11. Mise en page du PDE et derniers ajustements, révision linguistique puis mise en ligne du document sur le site Web de l'OBVRLY	0 %	Fin mai 2021
12. Promotion de la mise à jour du PDE et de son nouveau plan d'action	0 %	Juin 2021